

de fermer aussitôt les volets de son habitation. Un vivat retentit, suivi de ces mots : « Cr... eh ! vendu ! »

Les grévistes se retirèrent par les rues du Carigny et de la Conférence et revinrent rue d'Avrilglet. Ils chantèrent de nouveaux vivats devant la demeure d'un ouvrier et devant celle du directeur du triage et retournèrent rue du Carigny, pour en chanter un autre.

De là les trieurs grévistes se rendirent place Chapal, où ils manifestèrent devant le palais de justice. Ils furent dispersés par la police.

Retraite de M. Jules Bonnet. — M. Jules Bonnet, directeur des contributions directes en retraite, employé de la mairie depuis plus de vingt ans, vient de remettre sa démission entre les mains du maire de Roubaix.

Tous nos concitoyens connaissent ce vieillard sympathique qui porte allègrement le poids de ses 86 ans.

Né à Lille en 1813, M. Jules Bonnet est entré vers 1835 dans l'administration des contributions.

En 1878, il mettait au service de la ville de Roubaix ses connaissances spéciales.

On lui confia, successivement, les fonctions qu'il a toujours remplies depuis avec un tact parfait et beaucoup de dévouement et que son grand âge n'a pu le quitter.

M. Jules Bonnet se retire chez l'un de ses fils qui habite près d'Orchies. En quittant Roubaix, ce vieillard nous laisse un souvenir agréable.

L'adjudication des imprimés de la Ville. — Sur l'invitation de l'administration municipale, les entrepreneurs ont été admis à soumettre leurs propositions pour l'adjudication des imprimés de la Ville, conformément aux instructions de la circulaire ministérielle aux adjudications publiques.

Les patrons et les ouvriers demandant que seuls les imprimeurs patentés à Roubaix et y ayant leurs ateliers, puissent être admis à soumissionner.

Un tableau de la commune expédié à Paris. — Un tableau de la commune, propriété de l'Etat, qui avait été expédié à Roubaix à titre de dépôt, vient d'être expédié pour Paris, où il sera soumis au jury d'administration de l'Etat.

Un accident mortel dans l'établissement de MM. Hannart frères. — Un affreux accident qui a coûté la vie à un jeune ouvrier de 18 ans, est survenu, mercredi, vers onze heures un quart du matin, dans l'établissement d'appât de MM. Hannart frères, rue de l'Espérance.

Joseph Pottin, c'est le nom de l'ouvrier épaveur, était occupé à tirer un journal chariot pesant à vide 1300 kilogrammes, qui se trouvait à la presse hydraulique. Le chariot, en descendant, a fait tomber le journal sur le dos de l'ouvrier, causant sa mort.

Le drame de la rue Dampierre. — Les inculpés devant le Tribunal correctionnel de Courcelles. — On sait dans quelles circonstances les inculpés ont été arrêtés dans le drame de la rue Dampierre.

Un disparition. — Un garçon de 14 ans, Louis Sproux, demeurant rue Lacroix, Cité Mobilier, 25, et dont le père est savonnier au peignage de MM. Alfred Mollo et Cie, est disparu du domicile de ses parents depuis plusieurs jours.

Un nouveau gargantua. — C'est de Gustave Desomer, un tisserand âgé de 37 ans, sans feu ni loi, qui s'agit.

Les accidents de travail. — Un domestique de M. Pennel-Deschodt, entrepreneur, boulevard Gambetta, s'est blessé au pied gauche. Le docteur Deschodt, examiné le blessé, Pierre Henneux, âgé de 19 ans, qui demeure rue Bernard, et lui a prescrit huit jours de repos.

La filature de MM. Alfred Mollo frères, rue des Longues-Haies, un filier, M. Sacre, âgé de quarante et un ans, en retirant une des cordes de son métier, a par inadvertance, brisé un carreau de vitre d'une fenêtre qui se trouvait à sa portée. Il en est résulté une plaie couvrant l'avant-bras droit. Le blessé habite rue Ternaux, il devra subir dix jours de repos prescrits par M. le docteur Bernard.

Dans la teinturerie-appât de MM. Théodore Segard et Vanacker frères, rue Racine, un apprenti a laissé échapper de ses mains un rouleau de papier, qui lui est tombé sur le pied droit, lui provoquant une contusion qui le forcera de chômer six jours. Le blessé, Arthur Vanocque, est âgé de 14 ans et demeure rue Christophe-Colomb, il a été l'objet des soins de M. le docteur Buttrille.

Dans le même établissement, Achille Devresse, teinturier, âgé de 24 ans, demeurant rue Malpue, s'est blessé au bras droit par un bac de teinture. Quinze jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Buttrille.

Gustave Bonquet, graveur, âgé de 52 ans, demeurant rue de l'Espérance, s'est fracturé le tibia droit en tombant d'une échelle.

L'ouvrier, qui est occupé chez M. Charles Pollet, filateur, rue de la Rolande, devra subir un mois de repos, ordonné par M. le docteur Bernard.

Un ouvrier de chez M. Vihaux-Florin, industriel, rue de la Fosse-aux-Chènes, s'est blessé à la main droite en mettant une corbe à son cannetier. M. le docteur Picquet a examiné l'ouvrier, Hermance Lainé, qui est âgé de 15 ans et demeure à Wattebos, et lui a prescrit un repos d'une dizaine de jours.

Un habitier de la filature de M. Cuvrois, rue du Général-Chenay, en, au cours de son travail, l'ongle de l'index de la main droite arraché entre le chariot et le baloi de son métier. Le blessé, Gustave Deluier, est âgé de 15 ans et demeure rue Sainte-Elisabeth; il a été l'objet des soins de M. le docteur Leepers, qui lui a prescrit une vingtaine de jours de repos.

Menus faits. — Dans la journée d'hier, la police a dressé procès-verbal pour ivresse publique et violence. Les auteurs ont été arrêtés et conduits au poste.

Chapelle des Carmélites. — Vendredi 7 décembre, fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Messe basse à 8 heures; messe chantée à 7 heures 1/2. Le soir, à 8 heures, salut solennel et sermon. Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Vraiment! — La maison Hoffmann-Dupont, 14, rue St-Georges, offre, à des prix très réduits, depuis la liquidation de toutes ses marchandises, des services de table, articles ordinaires, les cristaux, des drogueries, des articles pour cadeaux et fêtes. Voici quelques prix : service de table, 74 pièces, depuis 24,95; service à café porcelaine, depuis 8,75.

NOTRE PRIME. — Nous avons raison de prédire un grand succès à la magnifique prime que nous offrons cette année à nos lecteurs. Depuis trois jours les exemplaires du **Pantheon des bons gens** s'envoient avec rapidité et on peut, dès à présent, prévoir que la série si importante cependant, de ces superbes volumes de luxe, édités spécialement pour le **Journal de Roubaix**, sera vite épuisée.

Nous engageons donc vivement ceux de nos lecteurs qui voudraient profiter des avantages vraiment exceptionnels de l'heureux combinaison, à se presser.

Le **Pantheon des bons gens** est le plus beau livre d'éducation de la jeunesse. C'est le cadeau le plus utile, le plus agréable, et le plus intéressant à faire à des enfants, à des jeunes gens, ou à des jeunes filles.

Demander le **Pantheon des Bons gens** à la Librairie du **Journal de Roubaix** ou à nos vendeurs. Prix : 5 francs.

Cafés — Cafés — Cafés — Cafés. — Café Havraise, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix.

Cessation de commerce. — Grands rabais sur articles de voyage, vannerie, plâtrerie, linoléum, etc. Maison Bernard-Wellcome, Grand-Place, 20 bis, Roubaix. 39779

Les amateurs de bon beurre ne mangent que le beurre d'Ostcamp. Le kil. 3,80, rue du Bois, 13, et dépositaires.

Téléphone. — On porte à domicile. 30230

L'hygiène comme l'été on peut chercher le repos et les soins intelligents à la maison de famille de l'Arbre Vert à Boussoucos-lez-Perwez. Le Docteur Vot qui a étudié spécialement l'hydrothérapie, fait tous les traitements. La maison, dans tous les climats, est construite de façon à pouvoir prendre place sur le plateau du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue.

Almanach Vermot est paru! — Ce magnifique volume de 432 pages contient des centaines de renseignements utiles, de nombreuses histoires, récits et anecdotes, des bons mots, etc., etc. Chaque page contient plusieurs illustrations par les meilleurs dessinateurs.

L'Almanach Vermot est en vente à la librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue.

Croix. — Une grève à la teinturerie Remard. — Mercredi matin, à l'entrée des ouvriers dans les établissements Remard, on a vu un grand nombre de grévistes, un groupe d'ouvriers se présente, au nom de tout le personnel et demande aux directeurs qu'ils leur fassent accorder une augmentation de salaire. Cette demande a été refusée.

Inspection des bougies d'incendie. — Une section de la nouvelle compagnie des sapeurs-pompiers, sous la conduite de M. J. B. Buisson, capitaine à Wattebos, a procédé dimanche à l'inspection des bougies d'incendie et du matériel de sauvetage.

Ygys. — Une agression. Le congé de la maison Bouterre frères, M. L'enseignant Jules, 65 ans, était occupé lundi soir à fermer les volets de la salle de préparation qui se trouve sur la rue du Bois, lorsque se présente à lui un individu, Louis Lecocq, âgé de 30 ans, demeurant à Toufflers, qui lui demanda s'il pouvait voir sa sœur travaillant à l'usine. Le congé lui dit de s'adresser à sa fille, sur le refus de celle-ci de faire venir l'ouvrier, Lecocq se mit à lui injurier tout de suite et lança au congé plusieurs coups de poing qui le firent tomber. Puis il prit la fuite.

Toufflers. — La fraude. — Les préparés de douanes Colin Charles et Trespel Paul de service mardi soir, vers huit heures, dans la carrière de M. de la Roche, à Toufflers, achillé Vandenberghe, journalier, âgé de 46 ans, demeurant à Roubaix, rue du Chemin-de-Fer 37 et François Vanhulst, âgé de 37 ans, peigneur, demeurant avec sa femme à Toufflers, ont été surpris de provenance étrangère pour une valeur de 327 francs.

Enterrement du 7 décembre. — M. Achille Bousseux, 42 ans, épouse Marie-Damie. — M. Benoit Lantoin, 60 ans, épouse Marie-Damie. — M. Benoit Lantoin, 60 ans, épouse Marie-Damie.

Les accidents de travail. — Un domestique de M. Pennel-Deschodt, entrepreneur, boulevard Gambetta, s'est blessé au pied gauche. Le docteur Deschodt, examiné le blessé, Pierre Henneux, âgé de 19 ans, qui demeure rue Bernard, et lui a prescrit huit jours de repos.

La filature de MM. Alfred Mollo frères, rue des Longues-Haies, un filier, M. Sacre, âgé de quarante et un ans, en retirant une des cordes de son métier, a par inadvertance, brisé un carreau de vitre d'une fenêtre qui se trouvait à sa portée. Il en est résulté une plaie couvrant l'avant-bras droit. Le blessé habite rue Ternaux, il devra subir dix jours de repos prescrits par M. le docteur Bernard.

Dans la teinturerie-appât de MM. Théodore Segard et Vanacker frères, rue Racine, un apprenti a laissé échapper de ses mains un rouleau de papier, qui lui est tombé sur le pied droit, lui provoquant une contusion qui le forcera de chômer six jours. Le blessé, Arthur Vanocque, est âgé de 14 ans et demeure rue Christophe-Colomb, il a été l'objet des soins de M. le docteur Buttrille.

Dans le même établissement, Achille Devresse, teinturier, âgé de 24 ans, demeurant rue Malpue, s'est blessé au bras droit par un bac de teinture. Quinze jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Buttrille.

Gustave Bonquet, graveur, âgé de 52 ans, demeurant rue de l'Espérance, s'est fracturé le tibia droit en tombant d'une échelle.

L'ouvrier, qui est occupé chez M. Charles Pollet, filateur, rue de la Rolande, devra subir un mois de repos, ordonné par M. le docteur Bernard.

Un ouvrier de chez M. Vihaux-Florin, industriel, rue de la Fosse-aux-Chènes, s'est blessé à la main droite en mettant une corbe à son cannetier. M. le docteur Picquet a examiné l'ouvrier, Hermance Lainé, qui est âgé de 15 ans et demeure à Wattebos, et lui a prescrit un repos d'une dizaine de jours.

Un habitier de la filature de M. Cuvrois, rue du Général-Chenay, en, au cours de son travail, l'ongle de l'index de la main droite arraché entre le chariot et le baloi de son métier. Le blessé, Gustave Deluier, est âgé de 15 ans et demeure rue Sainte-Elisabeth; il a été l'objet des soins de M. le docteur Leepers, qui lui a prescrit une vingtaine de jours de repos.

entre autres questions, une demande de subside pour habitation ouvrier. Le conseil municipal de musique. Mais avant qu'on eût entamé cette question, M. Pollet, maire, quitta la salle des séances. Il fut suivi de huit conseillers : MM. Bellu, Lafosse, Boreaux, Wallez, Henri Lecocq, Lescaze, Lumbard et Jean-Baptiste Liere.

Il ne resta plus dix lors que dix conseillers en séance alors que le quorum était de quinze. Le conseil municipal a été réuni le 10 décembre, au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Wallez, 39, rue Saint-Jacques.

LES GRÈVES. — La situation est aujourd'hui à peu près ce qu'elle était hier. Nouvelles cessations de travail de deux côtés et reprises certaine ou probable dans trois établissements.

Nous n'enregistrons d'abord aucun changement chez MM. Réquillart, 90 rue de la Fosse, entrepreneur à Marzelle, Bayart-Parent, Leroux-Lanouette, Lorthiois-Motte fils. Ni entreprenus, ni tentative de rapprochement.

— A la filature de M. Pipo fils, par suite de la grève, cent trente ouvriers des préparations sont réduits au chômage. Par changement d'ailleurs dans l'attitude des grévistes.

Chez M. Alphonse Pollet, l'usine est fermée. Nous avons interrogé quelques ouvriers sur les causes de la grève. Ils nous ont déclaré que s'ils avaient demandé le renvoi d'un contremaître, c'est afin de calmer, momentanément de la façon dont le monsieur de couleur lui répondait, l'aurait traité de fainéant.

— A la teinturerie de M. Liénard, il n'y a pas eu encore de changement appréciable. Les ouvriers ont été en grève, mais l'entretien n'a pas pu se faire. A la suite de cette entrevue, un avis a été affiché à la porte de la teinturerie, prévenant les ouvriers que les livrets étaient remis à leur disposition, et qu'à partir de jeudi matin, de nouveaux livrets seraient remis.

Un peignage de M. Lamou, mercredi à huit heures du matin, une dégradation de grévistes s'est présentée; mais là encore l'accord ne s'est pas fait et la grève continue.

Chez M. Paul Dewarzin, filateur de coton, a eu lieu également une entrevue à six heures du matin. Elle est restée sans résultat; le patron a refusé toute concession.

Chez MM. Duvillier frères, filateurs de coton, des ouvriers grévistes se sont présentés à l'usine vers dix heures du matin et bien qu'ils n'aient pas obtenu satisfaction, ils ont déclaré que leurs camarades se remettraient à la besogne jeudi.

REPRISES DU TRAVAIL. — A la filature de Mme veuve J.-L. Jacquart, les rateliers sont rentrés mercredi matin aux anciennes conditions.

Chez MM. L. et V. Dassonville et Cie, les ouvriers ont également repris aux anciennes conditions. Voici à propos du conflit survenu dans l'établissement la lettre que MM. Dassonville ont adressée aux grévistes.

Tourcoing, le 6 décembre 1899. Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix. Nous lions dans votre honorable journal que mes collègues ont écrit dans votre numéro du 4 décembre, à la page 40, que le salaire de nos ouvriers n'est pas de 12 fr. 50 par semaine, mais de 12 fr. 40 par semaine. Ce chiffre est inexact. Le salaire de nos ouvriers est de 12 fr. 50 par semaine.

DEUX NOUVELLES GRÈVES. — Mercredi matin, seize rateliers et seize petits rateliers ont cessé le travail. Ils demandent de travailler onze heures au lieu de douze et d'être payés à raison de deux centimes en plus par kilogramme.

Mercredi matin, seize rateliers et seize petits rateliers ont cessé le travail. Ils demandent de travailler onze heures au lieu de douze et d'être payés à raison de deux centimes en plus par kilogramme.

Les manifestations. — Dans la matinée de mercredi, un incident assez grave s'est produit rue de Dunkerque, aux abords de la gare des Francs. Les trieurs occupés au peignage de MM. A. et P. Pollet, ont été arrêtés par un train s'arrêtant à Tourcoing-les-Francis vers six heures et demie.

Accidents de travail. — Un conducteur de chevaux de la tulerie du Potteberg, Camille Delaere, a été blessé au pied gauche par la roue d'un véhicule qui passait à côté de lui. Il a reçu les soins de M. le docteur Malieu. Il se prescrit un repos de six semaines.

Une jeune ouvrière de l'usine Charles Lemaitre, Jeanne Devresse, s'est blessée à la main gauche en faisant descendre des sacs. M. le docteur Malieu, qui a soigné la blessée, a jugé qu'un repos de trois à quatre semaines serait nécessaire à sa guérison.

Le jeune René Pollebarque, âgé de 16 ans, travaillant à la tulerie du Potteberg, occupé à détacher des planchettes, a eu le pied droit de la main gauche pris entre les guides et les rouleaux de la table à tulerie. Il a reçu les soins de M. le docteur Malieu. Le repos devra être de huit jours.

PHOTOGRAPHIE. 31, rue Desurmont, 31. Superbes portraits 40 x 30 gratuits aux mariés.

Marché au blé de Lille du 6 décembre. — (Cours commerciaux). — Blés et farines, pas de changement. Les blés de culture valent de 14 à 14,50 les 80 kilos. Les boulangeries, on offre couramment les farines à 23 francs.

Bourse linère de Lille du 6 décembre. — Lins de Russie : Très bon courant d'affaires à prix en hausse. — Groupes de peignage : Les étoups deviennent rares et se vendent à prix fermes. — Pils : Une situation n'a guère varié sur celle des dernières semaines. Les blateurs restent toujours sur la même réserve quant aux marchés à long terme, mais à court terme ils ont tendance à baisser.

Grand-Théâtre (Hippodrome). — Jeudi 7 décembre 1899. 8 h. 8 h.

Concerts et Spectacles. — Roubaix. — La soirée de dimanche prochain à la Société artistique. — Nous avons annoncé que M. Paul Minusart organisait pour dimanche prochain une matinée qui aura lieu dans la salle de la Société artistique.

Grand-Théâtre (Hippodrome). — Jeudi 7 décembre 1899. 8 h. 8 h.

Concerts et Spectacles. — Roubaix. — La soirée de dimanche prochain à la Société artistique. — Nous avons annoncé que M. Paul Minusart organisait pour dimanche prochain une matinée qui aura lieu dans la salle de la Société artistique.

Grand-Théâtre (Hippodrome). — Jeudi 7 décembre 1899. 8 h. 8 h.

Concerts et Spectacles. — Roubaix. — La soirée de dimanche prochain à la Société artistique. — Nous avons annoncé que M. Paul Minusart organisait pour dimanche prochain une matinée qui aura lieu dans la salle de la Société artistique.

Grand-Théâtre (Hippodrome). — Jeudi 7 décembre 1899. 8 h. 8 h.

grave. Cet ouvrier, Arthur Lecocq, âgé de 26 ans, demeurant rue de la Baillie 101, a eu l'extrémité du médium gauche écrasé par la chute d'un bac en plomb. M. le docteur Beulque, qui lui a donné des soins, lui a ordonné un repos d'une vingtaine de jours.

Accident à un manœuvre de maçon. — Un manœuvre de maçon, au service de M. Cateau, entrepreneur, a été victime d'un accident assez grave, dans un bâtiment qu'on transforme rue Houchar. Cet ouvrier, Arthur Ducloux, âgé de 24 ans, demeurant rue des Colons, cour Desbroux, était à travailler sur un échafaudage, lorsque par suite d'un faux mouvement il tomba dans le vide. Relevé par des camarades il fut visité par M. le docteur Desbroux.

Le praticien constata des contusions multiples sur tout le corps, outre autres un côté gauche de la face, à l'épaule droite et à la nuque. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu, où il a été admis d'urgence. Jusque maintenant son état n'inspire pas d'inquiétudes.

Une tentative de vol, rue de Saint-Quentin. — Un habitant de la rue de Saint-Quentin, M. Watte, a déposé une plainte entre les mains de la police à la suite d'une tentative de vol commis chez lui. Pendant la nuit des malfaiteurs ont escaladé le mur de clôture de la cour et après avoir brisé une vitre ont pénétré dans la maison. Mais M. Watte ayant entendu du bruit, descendit et mit les voleurs en fuite. Ils partirent sans rien emporter. Ces malfaiteurs sont restés inconnus. Une enquête est ouverte.

Les accidents du travail. — Un corroyeur, Paul Deguy, âgé de 28 ans, demeurant rue de l'Amiral-Courbet, avait chez M. Poulet-Louvière, a eu l'annulaire gauche comprimé entre la clef et un bouton qu'il voulait serrer. M. le docteur Beulque lui a prescrit un repos de dix à douze jours.

Un tisserand, Victor Marquet, âgé de 32 ans, demeurant rue du Blanc-Sec, travaillant chez MM. Mathon et Dubrulle, a été blessé à l'épaule droite par la chute d'un madrier dans la cour de l'établissement. Il en est résulté une contusion qui lui fera subir une incapacité de travail de huit jours.

Chez MM. Briot fils, rue de Roubaix, une finisseuse Julia Porteman, âgée de 20 ans, demeurant à Roubaix, a fait une chute et s'est blessée au genou droit. Un repos de quinze jours a été prescrit par M. le docteur Ledac.

En passant un chariot, Désiré Dogezelle, âgé de 26 ans, gagnassier, demeurant rue du Clinguet, 22, travaillant chez MM. Cautiez-Delaoutre, a été blessé au médium droit. Il subira une incapacité de travail de dix jours.

Henri Benoit, âgé de 27 ans, fleur chez M. Paul Jonglez, a fait une chute et s'est fait une blessure au coude gauche. M. le docteur Playoust a déclaré qu'il subira une incapacité de travail de dix jours.

Propos de l'arrestation d'un expulsié. — Nous avons reçu d'un parent du Père Press dont nous annoncions hier l'arrestation pour avoir convenu d'un arrêté d'expulsion, une lettre nous disant que l'expulsié appartient à une famille honorable, ce que nous n'avons jamais ni en doute. Mais nous ne pouvons faire un fait de notoriété publique qu'en étant plus que l'homme dont il était question d'abord, par lui-même, très peu digne d'intérêt.

La frontière. — Dans l'après-midi de mercredi les pendulaires ont conduit à la frontière belge du Mont-à-Loup, un convoi de vingt expulsiés parmi lesquels se trouvait une femme.

Les contraventions. — La police a dressé dans la journée de mercredi cinq contraventions. Trois pour infraction à la police des cabarets et deux à des cochers qui couraient au devant des voyageurs.

Arrestation d'un ouvrier. — Le garde-champêtre Duprez a arrêté mercredi un ouvrier de Roubaix, Louis Mulliez, qui s'est dit âgé de 43 ans, ouvrier tisserand, sans domicile fixe, demeurant à Roubaix. Mulliez avait fait des stations chez plusieurs colporteurs et chez un bonhomme, s'était fait servir des consommations, puis, le moment venu de payer, s'était esquivé. Mulliez était porteur d'un pinces de peintres sur la provenance de quel il a fourni des renseignements peu vraisemblables.

Un accident de travail. — Un ouvrier charpentier, Henri Lafosse, âgé de 35 ans, travaillant pour le compte de M. Malieu, entrepreneur à Marzelle, à la Minoterie de M. Catry, portait avec plusieurs de ses camarades une lourde pièce de bois. Le malin trop lourd tomba sur lui et le recut sur le pied droit. C'est ce qui détermina une violente contusion qui, de l'avis de M. le docteur Durin, nécessitera un repos de douze jours.

Les contributions indirectes. — M. Escartot, surintendant des contributions indirectes, a été nommé directeur à Valenciennes.

Neuville-en-Ferrain. — L'éclairage électrique. — Les habitants de Neuville-en-Ferrain, qui ont obtenu l'octroi de la commune, ont décidé de faire installer dans l'usine de M. Leveugle, un état de choses ne sera que momentanément. La réorganisation de la station centrale se fera à brève échéance. Les habitants de Neuville-en-Ferrain, qui ont obtenu l'octroi de la commune, ont décidé de faire installer dans l'usine de M. Leveugle, un état de choses ne sera que momentanément.

Un affaire grave. — Un habitant de Linselles, M. N. X., marchand de fût battu au hameau de la Viscount, a déposé une plainte contre un jeune homme de cette commune, du nom de M. Y., qui pendant la nuit de lundi à mardi, portait de la recette de M. N. X., aurait réussi à s'emparer d'une somme de 250 francs, qui se dernier portait sur lui. N. X. a été contraint de se rendre à la justice.

Importante arrestation. — L'agent de police Bannette a arrêté, dans la rue de la Montagne, un Belge, Constantin Bouvy, porteur d'un volumineux ballot. Contenant un poste de police et interrogé par M. Toutain, commissaire de police, il n'a pu indiquer la provenance du paquet qui contenait 24 pantalons neufs, en cuir anglais. On croit que ces marchandises sont le produit d'un vol commis en Belgique.

Accidents de travail. — Un conducteur de chevaux de la tulerie du Potteberg, Camille Delaere, a été blessé au pied gauche par la roue d'un véhicule qui passait à côté de lui. Il a reçu les soins de M. le docteur Malieu. Il se prescrit un repos de six semaines.

Une jeune ouvrière de l'usine Charles Lemaitre, Jeanne Devresse, s'est blessée à la main gauche en faisant descendre des sacs. M. le docteur Malieu, qui a soigné la blessée, a jugé qu'un repos de trois à quatre semaines serait nécessaire à sa guérison.

Le jeune René Pollebarque, âgé de 16 ans, travaillant à la tulerie du Potteberg, occupé à détacher des planchettes, a eu le pied droit de la main gauche pris entre les guides et les rouleaux de la table à tulerie. Il a reçu les soins de M. le docteur Malieu. Le repos devra être de huit jours.

PHOTOGRAPHIE. 31, rue Desurmont, 31. Superbes portraits 40 x 30 gratuits aux mariés.

Marché au blé de Lille du 6 décembre. — (Cours commerciaux). — Blés et farines, pas de changement. Les blés de culture valent de 14 à 14,50 les 80 kilos. Les boulangeries, on offre couramment les farines à 23 francs.

Bourse linère de Lille du 6 décembre. — Lins de Russie : Très bon courant d'affaires à prix en hausse. — Groupes de peignage : Les étoups deviennent rares et se vendent à prix fermes. — Pils : Une situation n'a guère varié sur celle des dernières semaines. Les blateurs restent toujours sur la même réserve quant aux marchés à long terme, mais à court terme ils ont tendance à baisser.

Grand-Théâtre (Hippodrome). — Jeudi 7 décembre 1899. 8 h. 8 h.

Concerts et Spectacles. — Roubaix. — La soirée de dimanche prochain à la Société artistique. — Nous avons annoncé que M. Paul Minusart organisait pour dimanche prochain une matinée qui aura lieu dans la salle de la Société artistique.

Grand-Théâtre (Hippodrome). — Jeudi 7 décembre 1899. 8 h. 8 h.

Concerts et Spectacles. — Roubaix. — La soirée de dimanche prochain à la Société artistique. — Nous avons annoncé que M. Paul Minusart organisait pour dimanche prochain une matinée qui aura lieu dans la salle de la Société artistique.

Grand-Théâtre (Hippodrome). — Jeudi 7 décembre 1899. 8 h. 8 h.

Emile Floucy, Alexandre Gronler, Alfred Gache, Maurice Pélletier.

Tribunaux. — Tribunal correctionnel de Lille. — Audience des mercredi 6 décembre 1899. — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — Communauté de Roubaix, au Pont à Tressure, une maison d'ouvrier avec 122 mètres de fond et terrain situés à front de la route nationale de Lille à Tournai, à vendre sur licitation entre les majeurs et mineurs légitimes. Une somme de 100 francs. M. Leveugle, entrepreneur à Valenciennes, a été nommé directeur à Valenciennes.

Neuville-en-Ferrain. — L'éclairage électrique. — Les habitants de Neuville-en-Ferrain, qui ont obtenu l'octroi de la commune, ont décidé de faire installer dans l'usine de M. Leveugle, un état de choses ne sera que momentanément. La réorganisation de la station centrale se fera à brève échéance. Les habitants de Neuville-en-Ferrain, qui ont obtenu l'octroi de la commune, ont décidé de faire installer dans l'usine de M. Leveugle, un état de choses ne sera que momentanément.

Un affaire grave. — Un habitant de Linselles, M. N. X., marchand de fût battu au hameau de la Viscount, a déposé une plainte contre un jeune homme de cette commune, du nom de M. Y., qui pendant la nuit de lundi à mardi, portait de la recette de M. N. X., aurait réussi à s'emparer d'une somme de 250 francs, qui se dernier portait sur lui. N. X. a été contraint de se rendre à la justice.

Importante arrestation. — L'agent de police Bannette a arrêté, dans la rue de la Montagne, un Belge, Constantin Bouvy, porteur d'un volumineux ballot. Contenant un poste de police et interrogé par M. Toutain, commissaire de police, il n'a pu indiquer la provenance du paquet qui contenait 24 pantalons neufs, en cuir anglais. On croit que ces marchandises sont le produit d'un vol commis en Belgique.

Accidents de travail. — Un conducteur de chevaux de la tulerie du Potteberg, Camille Delaere, a été blessé au pied gauche par la roue d'un véhicule qui passait à côté de lui. Il a reçu les soins de M. le docteur Malieu. Il se prescrit un repos de six semaines.

Une jeune ouvrière de l'usine Charles Lemaitre, Jeanne Devresse, s'est blessée à la main gauche en faisant descendre des sacs. M. le docteur Malieu, qui a soigné la blessée, a jugé qu'un repos de trois à quatre semaines serait nécessaire à sa guérison.

Le jeune René Pollebarque, âgé de 16 ans, travaillant à la tulerie du Potteberg, occupé à détacher des planchettes, a eu le pied droit de la main gauche pris entre les guides et les rouleaux de la table à tulerie. Il a reçu les soins de M. le docteur Malieu. Le repos devra être de huit jours.

PHOTOGRAPHIE. 31, rue Desurmont, 31. Superbes portraits 40 x 30 gratuits aux mariés.

Marché au blé de Lille du 6 décembre. — (Cours commerciaux). — Blés et farines, pas de changement. Les blés de culture valent de 14 à 14,50 les 80 kilos. Les boulangeries, on offre couramment les farines à 23 francs.

Bourse linère de Lille du 6 décembre. — Lins de Russie : Très bon courant d'affaires à prix en hausse. — Groupes de peignage : Les étoups deviennent rares et se vendent à prix fermes. — Pils : Une situation n'a guère varié sur celle des dernières semaines. Les blateurs restent toujours sur la même réserve quant aux marchés à long terme